



16ème législature

Question N° : 5355	De Mme Émilie Bonnavard (Les Républicains - Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Pénurie de médicaments	Analyse > Pénurie de médicaments.
Question publiée au JO le : 07/02/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Émilie Bonnavard attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur les tensions récurrentes que subit la chaîne d'approvisionnement des médicaments. Cette situation touche des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur comme ceux qui agissent sur le système nerveux, les anti-infectieux et les anti-cancéreux. Mais elle concerne également les médicaments du quotidien tels que le paracétamol. La délivrance en est aujourd'hui limitée par les médecins et les pharmaciens. Elle souhaiterait qu'il lui indique les mesures qu'il entend prendre pour lutter contre ces ruptures d'approvisionnement et éviter qu'elles ne se reproduisent.